



DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION DE LA FONCTION ACHAT AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

PARCOURS « COURT » DE FORMATION DANS LE DOMAINE DE L'ACHAT PUBLIC

ORGANISME : MARCHÉ EN COURS D'ATTRIBUTION

DURÉE

Entre 6 à 7 jours

PUBLIC

Contributeurs achats intervenant notamment dans la rédaction des CCTP et l'analyse des offres en lien avec leur expertise métier (informaticien, pharmacien, médecin, etc.)

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire applicable aux achats publics
- Définir son rôle et celui des autres acteurs dans le processus d'achat
- Identifier et définir son besoin
- Exprimer son besoin au sein d'un cahier des charges dans le cadre d'une consultation
- Analyser les offres remises dans le cadre de la consultation
- Repérer les seuils, les différents types de procédures (etc.), identifier les grands principes de la commande publique et leur impact sur la définition et l'expression du besoin, les différents types de marchés existants, les grandes familles d'achat
- Exprimer de manière claire et lisible son besoin dans le respect des principes de la commande publique au sein d'un document de type cahier des charges/ Cahier des clauses techniques particulières en prenant en compte les éventuelles spécificités du domaine d'achat concerné (NTIC, pharmacie, travaux etc.)
- Procéder à une analyse comparative des offres en toute objectivité en fonction des critères de sélection préalablement définis
- Formaliser de manière adéquate son analyse au sein d'une grille d'analyse en veillant à la cohérence entre commentaires et notations

ORGANISATION DU PARCOURS

- Module 1 obligatoire : Fondamentaux de l'achat public hospitalier
- Module 2 au choix **en fonction du besoin spécifique** : Produits de santé / Produits hôteliers / NTIC / Travaux
- Module 3 obligatoire : Analyse des offres et suivi d'exécution des marchés
- Module 3 spécifique : Suivi d'exécution des marchés de travaux

Le parcours se compose donc de 2 intersessions d'une durée d'1,5 à 2 mois permettant la mise en pratique des éléments de la formation et au cours de laquelle une évaluation formative est proposée. Les intersessions se situent entre chaque module. Les objectifs de chaque intersession sont détaillés dans le programme ci-après.

DURÉE TOTALE DU PARCOURS

- Filière produits de santé, hôtellerie et TIC : 6 jours
- Filière Travaux : 7 jours